

## AUCH , GRAND AUCH : ville amie des enfants

Renouvellement de la convention



AUCH , GRAND AUCH : ville amie des enfants

Ce Vendredi 25 novembre, Franck Montaugé, sénateur-maire et Isabelle Avezac, présidente du Comité Gersois de l'UNICEF, ont signé salle des illustres, la charte de reconduction du label « Ville amie des enfants » pour la Ville d'Auch et Grand Auch Agglomération, en récompense des nombreuses actions citoyennes et des services impulsés à destination des jeunes.

En juin 2004, la Ville d'Auch rejoignait le réseau « Ville amie des enfants », lancé en 2002 par l'UNICEF France et l'Association des Maires de France (AMF). En rejoignant ce réseau, la Ville d'Auch et le Grand Auch ont aussi adhéré à une charte. Par cet acte, elles se sont engagées à :

- rendre ce territoire toujours plus accueillant et accessible aux enfants et aux jeunes;
- améliorer leur sécurité, leur environnement et leur accès à la culture et aux loisirs;
- promouvoir l'éducation des enfants et des jeunes au civisme et leur insertion dans la vie de la cité par leur participation à des structures adaptées où ils seront écoutés et respectés ;
- faire mieux connaître la situation et la vie des enfants dans le monde afin de faire progresser un esprit de solidarité internationale.

Pour l'exemplarité de toutes les actions citoyennes menées au titre « Ville amie des enfants » et pour leur implication dans le but de faire vivre la charte, la Ville d'Auch et Grand Auch Agglomération voient donc leur labellisation reconduite jusqu'en 2020.

En signant cette charte, Auch et le Grand Auch ont aussi accepté de promouvoir la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, adoptée le 20 novembre 1989. Une journée célébrée chaque année dans les accueils de loisirs élémentaires, par le biais d'une lecture de textes et d'une sensibilisation aux droits de l'enfant.

Mais au-delà de la charte, le label « Ville amie des enfants » est venu consacrer une politique globale en faveur de l'enfance et de la jeunesse engagée de longue date par la mairie d'Auch, aujourd'hui relayée par la Communauté d'Agglomération du Grand Auch, qui assume les compétences petite enfance, périscolaire et jeunesse:

Petite Enfance: 1 Maison de la Petite Enfance, 3 haltes garderies, 2 relais assistantes maternelles;

Sports et Loisirs: l'Eveil pour les 3-5 ans et l'Ecole Intercommunale des Sports pour les 6-11 ans le mercredi après-midi;

Culture: 1 bibliothèque, 1 ludothèque, 1 école de musique qui accueille plus de 300 élèves venant de tout le Grand Auch;

L'accueil périscolaire le matin à partir de 7h30, le soir jusqu'à 18h30 et pour certaines écoles entre 11 h30 et 13h45. 2500 enfants, encadrés par une centaine d'animateurs, bénéficient de ces activités sur l'ensemble du Grand Auch.

Les accueils de loisirs du Bois d'Auch (pour les 4-11 ans) et de Preignan (3 à 11 ans).

C'est ainsi que plus de 1100 enfants se sont inscrits pour ces différentes activités (accueils de loisirs, Eveil, EIS, Club 11/14 ... ) sur l'année scolaire 2016-2017.

Ce sont autant de services en faveur de la petite enfance et de l'enfance que les équipes de la Ville et du Grand Auch s'emploient à améliorer en permanence, dans le cadre du label « Ville amie des enfants ».





lien pour la page facebook de l'UNICEF 32



Franck MONTAUGE, député maire d' AUCH accueille les enfants dans la salle des illustres.



Isabelle AVEZAC présidente de l'UNICEF Gers se réjouit de la présence de tous ces enfants.



Signature de la convention..



Les enfants attentifs, plus ou moins, pendant les discours.



Le goûter est bien apprécié.